

Mairie de Saint-Germain-Laval

La GAZETTE

de Saint - Germain - Laval

• Agenda

Vœux du conseil municipal

Vendredi 13 janvier
Salle de l'Orée de la Bassée
18 heures 30

Assemblée générale Age d'Or
Samedi 14 janvier
Salle de l'Orée de la Bassée
14 heures 00

Soirée « les Musicales »

Comité des Fêtes

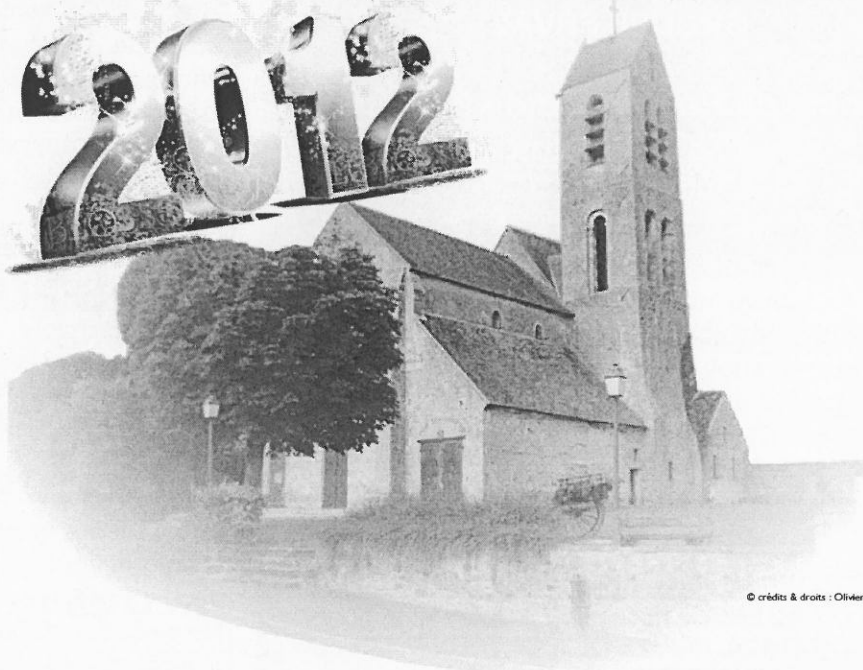
Samedi 28 janvier
Salle de l'Orée de la Bassée
20 heures 30

ST-GERMAIN-LAVAL

Édition du mois de JANVIER - n° 96

Année 2012

Mme le Maire et le conseil municipal vous souhaitent une bonne année



© crédits & droits : Olivier MARTIN

SOMMAIRE

- Edito
- Centre de loisirs
- Médailles et retraites municipales
- Médiathèque du Manoir
- Soirée « les Musicales »
- Conseil municipal public
- Collecte de sapins
- Naturalisation française
- Age d'or - Etat civil
- Opération Tranquillité Vacances
- Nos partenaires



Mme le Maire et le conseil municipal convient les habitants de la commune à honorer de leur présence la cérémonie de la présentation de vœux le VENDREDI 13 JANVIER 2012 à 18h30 à la salle de l'Orée de la Bassée.



Année 2012

MENUISIER PARQUETEUR

**Philippe
Clairet**

- Fourniture et pose de parquets cloués, collés, flottants
- Dressing sur mesure • Fabrication spéciale

7, chemin des Bachottes - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL
06 12 46 59 22 - 01 60 57 08 67 philippe.clairet77@free.fr

sarl EESM BERMUDEZ



TERRASSEMENT
EESM

PELLE MÉCANIQUE
FONÇAGE
ECLAIRAGE PUBLIC
FEUX TRICOLORES
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
EESM

Siège Social
6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL
Tél. : 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56
eesm@wanadoo.fr

FRANCE BOISSONS
● ● ● servir, animer, réussir

GROUPE ERVAL

Route du Petit Fossard - Esmans
BP 31 - 77871 Montereau Cedex
Tél: 01-64-32-06-53 / Fax: 01-60-96-17-59


JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE Ile-de-France
AGENCE DE CANNES ECLUSE
CD 124, ROUTE DE MONTEREAU
77130 CANNES-ECLUSE
Tél. 01.64.32.88.77. Télécopie 01.60.96.36.39.



De mèche avec vous

**Mme Sylvie
PFISTER-VALERI**

vous propose ses services de

COIFFURE à DOMICILE

Permanente, Coloration
Mèches décolorées et de couleur
Coupe femme, homme, enfant
Chignons

A des prix très attractifs

Tél : 01 64 70 00 06 / 06 86 87 87 36
Email : sylvie.pfister@9online.fr
Site internet : <http://sylvie.pfister.9online.fr>

 **La Cave à Bière**

+ de 300 bières
allemandes, anglaises, belges, françaises, portugaises...



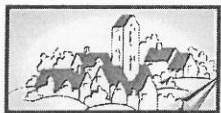
Tél. 01 60 96 51 68
20 bis, rue Jean Jaurès - 77130 MONTEREAU



GAZEL

Alimentation Générale
Centre Commercial du Bas de la Montagne
Saint-Germain-Laval
Tél : 01 64 70 23 72

VOUS ACCUEILLE 7j / 7
de 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h
et réalise vos travaux de couture



Le saviez-vous ?

Maintenant depuis bientôt 11 années, votre équipe municipale a mis en place une « politique » d'informations, de communication et d'échanges afin que chaque concitoyen Saint-Germainois puisse en toute connaissance prendre part à la vie, l'évolution des actions et des projets municipaux.

Cette démarche s'est inscrite dans une idée de diffusion de l'information en « temps réel » pour que vous soyez aussi les acteurs du développement de Saint-Germain-Laval.

Par le biais de la Gazette, qui bientôt fêtera son 100^{ème} numéro, nous vous informons tant au point de vu des démarches administratives, des décisions et dossiers, fruit du travail de vos élus, des activités riches en diversité des associations, de la vie des écoles ou du centre de loisirs, des activités de la Médiathèque du manoir, du rôle important et des travaux de la Communauté de Communes des Deux Fleuves sans oublier les manifestation du comité des fêtes.

Par l'intermédiaire du site internet qui relaie celui de la Médiathèque et de nombreux partenaires institutionnels, cette plateforme vous donne accès à une multitude de renseignements et liens qui vous permettent de vivre en interactivité au sein de votre commune.

Ce site en couleurs, fruit d'un travail important, verra progressivement sa plateforme améliorée et renouvelée. Cette mise à jour nécessaire pour vous offrir encore plus de service et donner une belle image de notre commune vous permet d'avoir accès à des données complémentaires à la Gazette telles les archives de cette même Gazette en couleurs, le planning des activités du centre de loisirs, les menus des restaurants scolaires des deux écoles

Ce travail orchestré par Olivier Martin reste un investissement important et de longue haleine qui se fait dans l'ombre et où le seul constat se résume par un simple clic de souris, mais si tout cela était si simple ! Il en est de même pour le journal municipal que vous avez actuellement entre les mains !

Pensez également, même si vos élus ont fait le choix de leur investissement avec la confirmation de vos choix électoraux, que bien des heures, des jours et des efforts ne sont perçus que comme des évidences.

Au sein des réunions annuelles de quartiers qui se dérouleront prochainement les vendredi 27 janvier en Mairie à 20 h pour les hameaux de Tréchy, Croix-Chute et le Bourg, vendredi 3 février à l'école de Courbeton à 20 h pour les deux lotissements de Saint-Pierre et Courbeton et le vendredi 17 février à 20 h à l'école du Petit Buisson pour les hameaux du Petit Buisson, Gardeloup, Merlange, les Louvières, Nanon, Murger des Belles Feuilles, Hauts de Gardeloup.

Nous vous convions à ces échanges afin de recueillir votre avis, être à votre écoute afin d'améliorer le quotidien et prendre en compte d'éventuels problèmes ou dysfonctionnement, toujours dans l'objectif principal de faire de Saint-Germain-Laval, un village où il fait bon vivre.

Au-delà de ces réunions annuelles, chaque conseil municipal public, vous donne aussi l'opportunité de vous intéresser et de nous interpeler en direct à propos de sujets sensibles ou qui vous semblent importants.

La nouvelle mairie, projet indispensable et nécessaire, s'il en est, vous accueille depuis plus d'un mois dans des locaux neufs, conviviaux et garants de confidentialité et ce toute la semaine, sauf la journée du jeudi. Nous vous rappelons que chaque samedi Mme le Maire et les adjoints y sont à votre disposition de 9h à 11h sauf vacances scolaires avec la présence d'une secrétaire pour répondre encore de plus près à vos demandes et être plus réactifs quant à vos questions diverses.

Le répondeur de la mairie sera aussi actif pour la période hivernale afin de pouvoir, par un message actualisé chaque jour, vous informer par exemple d'une alerte météorologique ou du non-passage du ramassage scolaire en raison des intempéries.

De nouveaux moyens de communication, d'informations et de service dans votre direction, ont été ou seront mis en place afin de prendre en compte les exigences de la vie professionnelle ou familiale de chacun et chacune d'entre vous.

Un journal lumineux, a été mis en service (gratuitement par la société Visiocom) dernièrement pour que vous puissiez être informés de l'actualité et des événements divers en temps réel, sorte de petit pense-bête pour ne pas manquer le prochain match de football, la soirée d'une association, le salon du comité des fêtes, le prochain conseil public, le programme du centre de



2012

loisirs ou une manifestation d'une école ou de la Médiathèque.

En début d'année 2012, les familles dont les enfants seront inscrits dans les différents services scolaires et périscolaires (restaurants scolaires, garderie, centre de loisirs et médiathèque) auront accès à un portail sécurisé personnel pour visualiser leurs coordonnées et l'état de leur compte.

Bientôt, habitants et visiteurs, ne se perdront plus pour se rendre à la mairie, aux écoles, stade, salles diverses, église, cimetière, centre de loisirs, médiathèque et autres bâtiments municipaux. Une signalétique adaptée sera mise en place. Vous avez pu déjà constater que l'Agence Territoriale Routière de Provins a rénové et amélioré les panneaux directionnels de la commune. N'oubliez cependant pas que des plans de la commune sont à votre disposition au secrétariat de la mairie.

Mme le Maire et son conseil municipal prennent un soin tout particulier à entretenir avec tous les Habitants un dialogue permanent, cohérent, constructif et efficace. Preuve en est lors des diverses manifestations officielles : cérémonies commémoratives, remises de médailles, expositions ou inaugurations, fêtes ou activités associatives, où vous ne manquez jamais de nous mettre à l'épreuve et nous vous en remercions, ce qui prouve votre intérêt pour votre commune.

L'année 2012 frappe à la porte et ne manquera pas, au-delà des difficultés que beaucoup et malheureusement plus que d'autres rencontreront, de penser à l'avenir, avenir de nos enfants, avenir de notre commune, avenir de notre vie, avenir des prochaines générations.

Pour ce faire, nous vous convions à la cérémonie des vœux le vendredi 13 janvier 2012 à 18h30 autour de Mme de Saint Loup, maire et du conseil municipal afin de faire ensemble le bilan de l'année qui vient de s'écouler et de vous présenter les projets sur lesquels un travail de fond et de longues réunions ont permis de mettre au grand jour : nouveau restaurant scolaire, nouvelle salle du ru de l'étang et résidence intergénérationnelle.

Vous constaterez que la ruralité et la modestie démographique de notre commune n'est pas synonyme de conservatisme et attentisme mais, au contraire, la volonté d'aller de l'avant pour un avenir meilleur au service de tous qui nous permet de poursuivre un combat progressiste et innovant.

A très bientôt de vous rencontrer encore plus nombreuses et nombreux en toutes circonstances et au nom du conseil municipal, je vous souhaite une belle et heureuse année 2012.

Et surtout prenez soin de vous !

Michel Husson
1^{er} adjoint au maire



A.C.S.G

DANSE DE SALON / RANDONNEES

Patrice CHARRÉ 01 64 32 42 65

STRETCHING - RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Mr VITORINO 06 78 66 75 99

GYMNASTIQUE ADULTES

Mr VITORINO 06 78 66 75 99

GYMNASTIQUE ENFANTS

Dominique VAN DOORN
01 64 32 66 04 / 06 72 78 14 13

PECHE A LA MOUCHE

Daniel CASSAIGNE 01 64 70 29 32

Associations indépendantes

ECHECS

Monsieur BOULHEL 06 63 67 74 07

JUDO

Olivier PIERDET 01 64 70 22 37

TIR A L'ARC

M THEISS

01 64 23 57 10

CLUB DE L'AGE D'OR

Denise NOIRAULT

01 60 96 20 03

Au CLUB : 01 64 31 07 36

TENNIS

Jean-Marc PAGES

06 15 36 57 37

ARTS « LEZARTISTES »

Annie-Claude FOUICH

01 64 32 72 93 / 06 16 27 27 10

LES ARTS DE LA DANSE et DU SPECTACLE

Marinette HUSSON

01 64 70 07 66

LES AMIS DU PATRIMOINE

Jean Tychensky

06 33 05 49 85

E.S.L

V.T.T Loisirs

Jacques JACQUIN 01 64 32 47 07

KARATÉ DO

M VIGNAUD Vincent

06 87 49 71 20 / 06 13 47 77 21

FOOTBALL

Permanence au stade / 18h30-20h

01 64 32 44 41

COUTURE

Chantal DODET

01 64 32 29 38

BRODERIE « Au point compté »

M-L MARTINEZ

01 64 32 43 50

DENTELLE AUX FUSEAUX

Danielle LLORENS

01 64 70 22 03

COMITE DES FETES

Dany DUDILLIEU

01 60 96 16 89

Centre de Loisirs « Nathalie »

Un des petits souvenirs de Noël...

Le mardi 20 Décembre fut une journée magique !

Savez-vous pourquoi ?

Le Père Noël est arrivé en calèche accompagné de son cocher pour une promenade et un goûter enchantés qui nous a fait rêver et imaginer partir au pays du père Noël.



Nous remercions le père Noël et son cocher de nous avoir choisis parmi tant d'autres et d'être venus nous rendre visite. Que d'émotions !!!

Tout d'abord, l'équipe d'animation vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012.

Ensuite, concernant les mercredis de Janvier 2012, nous allons partir au pays de la neige, jouer aux apprentis- pâtissiers avec la confection de la traditionnelle galette des rois, organiser un grand goûter, "Qui sera le roi ou la reine..." afin de coiffer la couronne.



Pour le 18 Janvier 2012, il ne faudra pas oublier le pique-nique avec une sortie. D'autres activités seront bien sûr proposées... dont une initiation au sport.

Venez vite, vous y serez les bienvenus !
Le centre



La fête des rois

Pas de doute : ce sera toi le roi (ou la reine) de la fête, puisque c'est toi qui auras préparé cette délicieuse galette et que c'est toi qui mettras la fève. Mais personne ne t'obligera à tricher...

Si tu veux confectionner une galette en voici la recette :

- 2 rouleaux de pâte feuilletée
- 125 g de poudre d'amandes
- 50 g de beurre
- 100 g de sucre en poudre
- 2 œufs + un jaune d'œuf pour dorer
- un sachet de sucre vanillé
- 1 cuillère à soupe de maïzena
- un peu de lait
- une fève

Qui sera le roi ?



Qui sera la reine ?





Reconnaissance et retraites

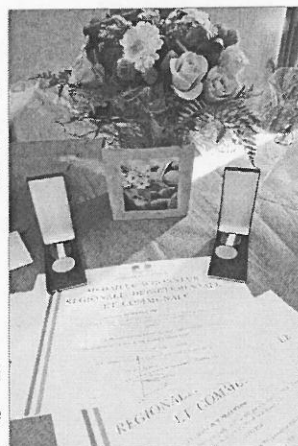
Henri Salvador chantait :

« Le travail, c'est la santé, rien faire c'est la conserver » !

Samedi 11 décembre, dans la salle des mariages, c'est un peu ce que l'on a vécu en substance. En effet, étaient réunies autour de Mme de Saint Loup, maire de la commune et quelques conseillers municipaux, quatre femmes que nous nous devons de mettre à l'honneur.

Leurs amis et leur famille et ancien(nes) collègues de travail avaient souhaité par leur présence leur prouver leur amitié et reconnaissance.

Mme de Saint Loup, au nom de l'équipe municipale, a tenu tout particulièrement à leur dire ô combien elle était heureuse de les recevoir en ce jour qui marque une vie professionnelle. C'est avec des instants de souvenirs joyeux mais aussi une certaine émotion qu'elle retraça les grands moments de la carrière de chacune d'elles, employées municipales.



Elle s'appliqua à mettre en valeur leur qualité, leur écoute, leur professionnalisme et leur dynamisme qui au sein des services municipaux ont toujours recueilli l'unanimité.

Elle les distingua d'un diplôme après que M Husson les ait décorées d'une médaille accompagnée d'une belle composition florale. Mme Sabard quant à elle leur remit un présent, geste de reconnaissance au nom du C.O.S.

Le travail, c'est la santé

Elle s'adressa tout d'abord à deux d'entre elles pour les récompenser pour 20 et 30 années de travail et ainsi les mettre à l'honneur.

Armelle Florencio, adjoint administratif principal de 2^{ème} catégorie est entrée au SIVOM en janvier 1990 et a intégré la mairie de Saint-Germain-Laval le 1^{er} janvier 1992. Elle a reçu la médaille d'argent pour 20 années de travail en collectivité territoriale.

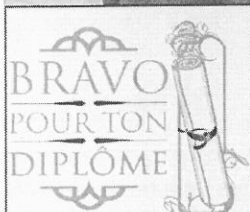


Micheline Hochart, garde champêtre assermentée, est entrée à la mairie de Saint-Germain-Laval le 14 avril 1980 en qualité d'appariteur enquêteur. Elle a reçu la médaille vermeil pour 30 années de travail en collectivité territoriale.

Ne plus travailler, c'est la conserver !

Puis vint le tour de deux autres femmes non moins méritantes qui quant à elles ne se posaient plus la question du nombre d'années de travail accompli ou restant à accomplir !

Elles étaient présentes pour faire valoir leur droit à une retraite bien méritée après de longues années de labeur au sein de l'école maternelle « les Mûriers » en tant qu'ATSEM.





Joëlle Gelé, ATSEM principale 2^{ème} classe, est entrée en service le 1^{er} février 1985 après avoir remplacé Mme Hochart, appariteur enquêteur en 1983. Depuis le 1^{er} juillet 2011, elle profite d'un nouvel épisode de sa vie avec son mari Claude, retraité lui-même depuis décembre 2010 et en compagnie de ses trois filles et ses cinq petits-enfants.

Mauricette Defaud, ATSEM principale 2^{ème} classe, est entrée en service le 17 septembre 1979. Elle a accompli toute sa carrière à l'école maternelle de la commune pour faire valoir ses droits depuis le 1^{er} décembre 2011. Elle va s'adonner à d'autres activités, peut être le vélo que pratique son mari en retraite depuis de nombreuses années. Ses deux enfants et quatre petits-enfants auront maintenant une grand-mère très disponible.



M Husson leur offrit au nom de la mairie une belle composition florale et Mme Sabard au nom du C.O.S et de leurs amis leur remit quelques présents.

Mme Husson, leur ancienne directrice de l'école maternelle évoqua avec joie en quelques mots le parcours qu'elles avaient fait ensemble toujours dans le plus grand respect du travail et de la personne surtout pour l'intérêt des enfants.

C'est autour d'un verre de l'amitié dignement partagé autour d'un buffet joliment préparé par M Dany Dudillieu, adjoint et son épouse Françoise que les personnes et amis présents levèrent leur verre pour féliciter les heureuses récipiendaires et nouvelles retraitées.



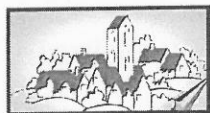
Quelques photos marquèrent cette cérémonie à



l'encre indélébile et que demain soit le reflet de la continuité d'une vie pleine de réussite, de satisfaction, de bonheur et de partage.

Michel Husson
1^{er} adjoint au maire





Médiathèque du Manoir _____

Horaires : Mercredi : 10h-12h/14h-18h / Vendredi : 16h-20h / Samedi : 10h-13h

Tarifs : Enfants (- 18 ans) et Etudiants (sur présentation justificatif) > gratuit / Adultes > 10 €
/ Hors commune > 15 €

En ligne : <http://st-germain-laval.bibli.fr> >>>> informations générales, catalogue, nouveautés et animations à votre disposition.



Méli-Mélo d'histoires

La médiathèque propose aux enfants un moment d'évasion autour de lectures le **Mercredi à 10h30**

Les 11, 18 et 25 JANVIER 2012

Les 8 et 15 février 2012

Les 14, 21 et 28 mars 2012

// MEILLEURS VŒUX

2012

A nous la parole

Pour les 8-12 ans : Un mercredi par mois, l'équipe de la médiathèque invite les enfants à se réunir dans la petite salle de la médiathèque pour découvrir des nouveautés (romans, contes, bandes-dessinées, documentaires, films.....).

Le club de lecture est un moment de découverte et de partage.



Mercredi 04 Janvier, Mercredi 01 Février et Mercredi 07 Mars

Croq'Films

La médiathèque propose **deux mercredis par mois à 16h00**, des projections de DVD pour les enfants.

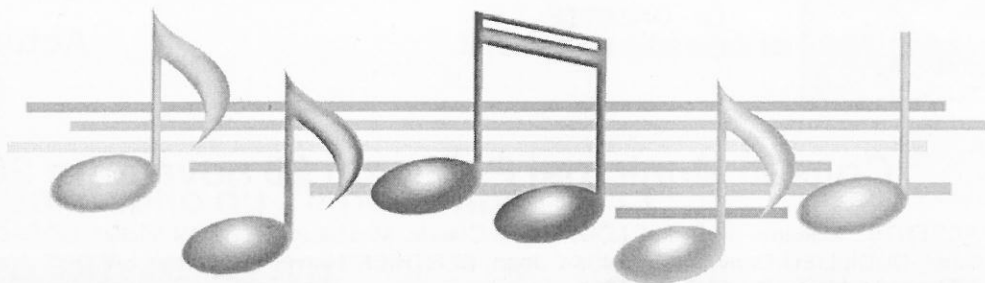
Pour des raisons juridiques, nous ne pouvons pas faire de communication externe (mail, site web, flyers (tracts), affiches, ...) sur les titres des œuvres qui seront projetées.

Pour chaque après-midi, nous vous invitons à nous contacter par mail :

bibliothequestgermainlaval@orange.fr,

par téléphone : 09.63.60.03.13 ou à venir à la bibliothèque afin d'obtenir plus d'informations.

Mercredi 11 Janvier, Mercredi 08 Février et Mercredi 14 Mars



LES MUSICALES

SOIREE SPECTACLE ET MUSIQUE

organisée par le comité des fêtes

SAMEDI 28 JANVIER 2012

M.E.N

Reprise pop-rock



Ensemble JAZZ

Jazz-variétés-contemporaine

Ensemble Musiques Anciennes
Flûtes et Violes

Conservatoire Gaston Litalze

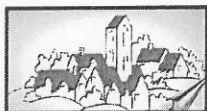
SALLE DE L'OREE DE LA BASSEE

À 20 heures 30

Accueil tables personnelles

Boissons et pâtisseries

Entrée : 5€ - Gratuit - 12 ans



Conseil Municipal Public du 28 novembre 2011

PRESENTS : Madame de SAINT LOUP Marie-Claude, Messieurs HUSSON Michel, GORACY Gilles, TRONCY Dany, FONTAN Michel, DUDILLIEU Dany, TYCHENSKY Jean, BERTHIER Hervé, Mesdames LAFONT Françoise, CHEVAL Michèle, DERVILLEZ Isabelle, Mme TRINCHEAU-MOULIN

ABSENTS REPRESENTES :

- M. MARTIN Olivier représenté par M. TYCHENSKY Jean
- LE BEUX Véronique, représentée par M. TRONCY Dany
- M. HALLART Frédéric, représenté par M. FONTAN
- Mme MAUPLOT Simone, représentée par M. HUSSON

ABSENT EXCUSE : M. BAYOL Guy

ABSENTS : Mme MIALON Corinne, M. MILANO Serge, M. HAAS-FRANGI Daniel, M. MADELENAT François M. MARTINEZ Jean-Claude,

Secrétaire : Mme DERVILLEZ

Approbation du CR du Conseil Public du 10/10/2011

Le compte-rendu de la séance du 10-10-2011 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Rapport sur l'eau et l'assainissement 2010 – CCDDF

Mme le Maire donne la parole à M. TYCHENSKY :

« La Lyonnaise des Eaux assure toujours pour la Commune le service fermier, tant pour la distribution de l'eau que pour le traitement des eaux usées.

S'agissant de l'eau, la qualité de l'eau prélevée pendant cette période a été en permanence conforme aux normes en vigueur, tant au plan bactériologique que physico-chimique.

Le nombre d'abonnés reste stable par rapport à 2009, soit 989.

Le rendement du réseau est en amélioration constante depuis 2006 et atteint en 2010 : 80,6% contre 76,3% en 2009 (413.420 m³ produit, 333.508 m³ distribués).

S'agissant de l'assainissement, le nombre d'abonnés a augmenté de 2009 à 2010, passant de 943 à 952 et traduisant ainsi la généralisation du service sur toute la Commune. A ce jour, il ne reste plus que 37 abonnés en assainissement individuel.

Le volume facturé aux usagers continue lui à décroître d'année en année : 100.806 m³, contre 100.407 m³, contre 100.806 m³ l'année précédente.

Assainissement et eau confondus, le prix de l'eau continue à croître et passe en 2010 à 4,1345 € par m³, contre 3,7865 € l'année précédente, soit une augmentation de 3,25%. Poste par poste, ce coût se répartit ainsi entre les différents intervenants pour une consommation moyenne de 120 m³ :

- ♦ **Part de l'exploitant : 156,94 €, soit 33,45%**
- ♦ **Part de la Collectivité : 196,38 €, soit 41,86%**
- ♦ **Part de l'Agence de l'Eau : 77,76 € ; soit 16,57%**
- ♦ **Redevance pour le prélèvement de la ressource : 13,20 €, soit 2,81%**
- ♦ **Taxe sur la valeur ajoutée : 24,46 €, soit 5,21%.**

Les prochains travaux qui devraient concerner directement ou indirectement la Commune comprennent :

- ♦ **L'amélioration de la qualité de la ressource avec un deuxième forage à Barbey,**
- ♦ **L'interconnexion des réseaux pour sécuriser la ressource,**
- ♦ **Le branchement du réseau d'assainissement de Saint-Germain-Laval sur la station du Confluent,**
- ♦ **La réalisation des réseaux de Laval-en-Brie et de Courcelles-en-Bassée qui seront branchés sur ceux de la Commune, l'un à Tréchy, l'autre à Gardeloup, Petit Buisson,**
- ♦ **La réfection du réseau d'assainissement de Nanon. »**

**Conseil municipal public du 28 novembre 2011****Décision modificative n° 2 – Budget Commune 2011**

Le Conseil décide, à l'unanimité, de prendre une décision modificative n° 2 au Budget Commune 2011, comme suit :

Section de Fonctionnement :**Recettes**

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section

Art. 722 – Tx en régie – Immo. Corpo. 25.200,00 €

Dépenses

Chapitre 022 – Dépenses imprévues -10.418,20 €

Chapitre 66 – Art. 66111 - 559,00 €

Chapitre 66 – Art. 668 559,00 €

Chapitre 023 – Vir. Section Inv. 35.618,20 €

Section d'Investissement :**Recettes**

Chapitre 021 – Vir. Section Fonct 35.618,20 €

Dépenses

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section

Art. 2313 – Constructions 18.270,00 €

Art. 2315 – Instal., matériel et out. tech. 6.930,00 €

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Art. 1641 – Emprunts en euros 237,00 €

Chapitre 20

Art. 205 – Concessions, brevets, logiciels 10.181,20 €

Election d'un nouveau délégué titulaire au SIRMOTOM

Madame le Maire expose au Conseil que M. MARTIN Olivier a donné sa démission de son poste de délégué titulaire au SIRMOTOM, il convient donc de procéder à son remplacement et à la proposition d'un nouveau délégué titulaire à la CCDDF. M. FONTAN Michel s'est porté candidat.

Le Conseil propose, à main levée – 16 voix Pour, M. FONTAN Michel en qualité de délégué communautaire titulaire appelé à siéger au SIRMOTOM.

Rappel des délégués :

Délégués titulaires :

- ♦ Mme de SAINT LOUP Marie-Claude
- ♦ M. FONTAN Michel (candidat proposé)

Délégués suppléants :

- ♦ Mme CHEVAL Michèle
- ♦ Mme LE BEUX Véronique

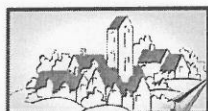
Annulation de la délibération n° 2 – Transfert des pouvoirs de police

Madame le Maire expose au Conseil qu'il convient d'annuler la délibération n° 2 en date du 10 Octobre dernier, reçue en Sous-préfecture de Provins le 13 Octobre 2011, ayant pour objet le non-transfert de pouvoirs de police en matière d'assainissement, d'élimination des déchets ménagers, de la réalisation d'aires d'accueil des gens du voyage et de voirie au Président de la CCDDF.

En effet, cette décision ne fait pas l'objet d'un contrôle du Conseil Municipal puisque c'est une compétence propre du Maire, conformément à l'article 63-II de la loi du 16 décembre 2010.

Un courrier recommandé avec accusé de réception en date du 07/11/2011 a été adressé à Monsieur le Président de la CCDDF pour lui notifier ce refus.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le retrait de cette délibération



Conseil municipal public du 28 novembre 2011

Subvention exceptionnelle au Tennis Club de Saint-Germain-Laval

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 250 € au Tennis Club de Saint-Germain-Laval pour leurs entraînements durant la période hivernale au Gymnase de La Grande-Paroisse.

La dépense occasionnée sera prélevée sur l'article 6574 du Budget Commune 2011.

Affaires et questions diverses :

Tarifs Garderie pré-post scolaire

Madame le Maire expose au Conseil qu'il convient de modifier la délibération n° 5 en date du 28 Avril 2011, reçue en Sous-préfecture de Provins le 03 Mai 2011, concernant les tarifs de la Garderie pré-post scolaire.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de modifier les tarifs de la Garderie pré-post scolaire à compter du **1^{er} Décembre 2011**, comme suit :

TARIFS DE LA GARDERIE (à compter du 1^{er} Décembre 2011)

TI : Revenus inférieurs à 14.500€ / T2 : Revenus compris entre 14.500 € et 21.800 € / T3 : Revenus supérieurs à 21.800 €

Prix Maternelle et Élémentaire

Nbre d'enfants	Horaires	COMMUNE			HORS COMMUNE	
		T1	T2	T3	Horaires	Tarifs
I	I heure	2,15 €	2,25 €	2,35 €	I heure	2,70 €
I	2 heures (le soir)	3,65 €	3,80 €	3,95 €	2 heures (le soir)	4,10 €
I	6h30-8h35	3,65 €	3,80 €	3,95 €	6h30-8h35	4,10 €
I	16h30-19h30	5,30 €	5,50 €	5,70 €	16h30-19h30	5,95 €

Décision modificative n° 2 – Budget Centre de Loisirs « Nathalie » 2011

Le Conseil décide, à l'unanimité, de prendre une décision modificative n° 2 au Budget Centre de Loisirs « Nathalie » 2011, comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses

Chapitre 011– Charges à caractère général

Art. 611 – Contrat de prestations de service - 1.500,00 €

Chapitre 012 – Charges de personnel

Art. 6413 – Personnel non-titulaire 1.500,00 €

Séance levée à 21h05.

La parole est donnée au public :

M. FLAMANT indique qu'il conviendrait de procéder à l'élagage des arbres dans la Rue des Tilleuls

M. TRONCY répond que ce travail est programmé et qu'il sera réalisé.

Séance close à 21h10.

Collecte des sapins de Noël

Votre sapin de Noël fait grise mine, et vous ne savez pas quoi en faire ? Le SIRMOTOM organise pour la première fois un ramassage de l'arbre mythique des fêtes de fin d'année, afin que vous puissiez vous en séparer utilement. La démarche est simple : vous trouverez, Place Jean Jaurès et au Parking du Stade de Pontville (Rue de Provins), un espace défini par des barrières métalliques, qui sera disponible du 26 décembre au 8 janvier.

Chaque sapin qui y sera déposé sera ramassé, pour être transformé en compost. Une présentation sans décoration, ni neige artificielle, c'est à ces seules conditions que le compostage sera rendu possible. Les intérêts de cette opération sont multiples : un meilleur recyclage bien évidemment, mais également des finalités pratiques : plus besoin de se déplacer jusqu'à la déchetterie pour déposer votre sapin, un encombrement des dépôts dans les rues réduit, et une amélioration des conditions de travail des agents de collecte - qui trouvaient jusqu'alors que travailler pendant les fêtes, c'était loin d'être un cadeau...

Vous souhaitez plus d'informations sur cette opération ? Contactez le SIRMOTOM – Syndicat de la Région de Montereau pour le Traitement des Ordures Ménagères -22 rue de la Grande Haie 77130 MONTEREAU – au 01.64.32.67.23 ou par mail à sirmotom@wanadoo.fr.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL À L'IMMIGRATION ET À L'INTÉGRATION
DIRECTION DE L'ACCUEIL, DE L'INTÉGRATION ET DE LA CITOYENNETÉ

Contacts utiles

Le Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration
www.immigration.gouv.fr

Le Centre international d'études pédagogiques
www.ciep.fr

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris
www.fda.ccip.fr

L'Alliance française et l'Université de Cambridge
www.alliancefr.org

L'Education testing service
www.fr.etsglobal.org/france/nos-tests/test-tfi/

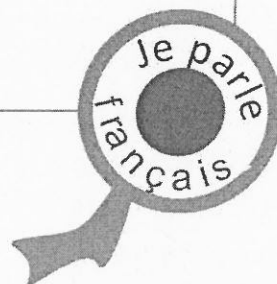


MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

101, rue de Grenelle
75323 Paris Cedex 07

Révisé par la Mission communication et la DACC/SII / Octobre 2011

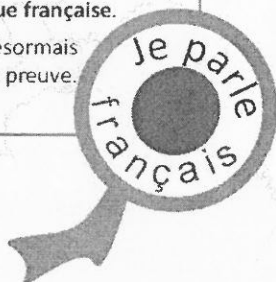
**Vous voulez devenir Français,
cette réforme du contrôle de la langue
vous concerne,
dès le 1^{er} janvier 2012.**



Le 1^{er} janvier 2012

les candidats à la nationalité française,
par voie de naturalisation,
ou
en raison de leur mariage
avec un(e) Français(e),
doivent obligatoirement présenter
un document certifiant
leur niveau de langue française.

Il leur revient désormais
d'apporter cette preuve.



**Tout candidat à la nationalité
doit prouver qu'il parle la langue française de
façon courante.**

Le niveau requis est celui d'un élève en fin de scolarité obligatoire.
Il correspond au niveau B1 « oral »* du cadre européen commun de
référence pour les langues.

**Pour prouver son niveau de langue,
le candidat doit fournir, au choix, un diplôme
ou une attestation :**

- un diplôme français de niveau supérieur ou égal au brevet
des collèges, délivré en France ou à l'étranger ou le diplôme
d'études en langue française (DELF) de niveau B1*.

- une attestation :

→ délivrée par un organisme doté du label « Français Langue
d'Intégration » (FLI),

→ délivrée par un organisme agréé par le ministère de
l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales
et de l'immigration (le centre international d'études
pédagogiques, la chambre de commerce et d'industrie
de Paris, l'université de Cambridge ou l'Education testing
service).

* Le niveau B1 correspond à celui d'un élève en fin de scolarité obligatoire apte à « écouter »,
« prendre part à une conversation », « s'exprimer oralement en continu ».

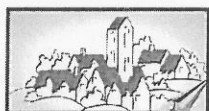


CLUB DE L'AGE D'OR

ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DE L'AGE D'OR

SAMEDI 14 JANVIER 2012 - 14H00 / SALLE DE L'OREE DE LA BASSEE

Bilan - Renouvellement de 4 membres - Cotisations - Galette et animation



Etat civil du 16 juin 2011 au 15 décembre 2011



NAISSANCES

DIDOT Eliya, Désirée	26 Juillet 2011
BONY Noa, Didier, Serge	15 Août 2011
HALLART Hugo, Vincent, Gabin	17 Août 2011
MELIKI Amine	20 Août 2011
PRADIER Elise, Nolwenn	25 Août 2011
CHASSET Gabriel, André-Fernand, Marcel, Jean-Denis, Girolamo	31 Août 2011
MAULAVE Noémie, Marie, Chantal	11 Septembre 2011
CRESPO Léana, Marie-Hélène, Jacqueline	13 Septembre 2011
NABBAT Kamélia	14 Septembre 2011
VROMMAN Hugo, Rémy, Bruno	18 Septembre 2011
FILLIEUX Enaël	23 Octobre 2011
GANCARZ—HERMAND Mattéo, Florent	11 Novembre 2011
GRAFFIN SCHOETERS Alice, Charlotte	25 Novembre 2011
DEFER Maxence, Jean-Marc, Dominique	03 Décembre 2011



MARIAGES

TCHAKMAKDJIAN Gérald et DOOBORY Aurélie	25 Juin 2011
VAN DE VELDE Jacky et MINET Fabienne	25 Juin 2011
AUXERRE Thierry et GEMY Stéphanie	09 Juillet 2011
BLONDELOT Jérôme et HAMON Thiphaine	27 Août 2011
HENNEQUIN Damien et GUILLON Myriam	27 Août 2011
DUWICQUET Yannick et LEPINAY Aurélie	03 Septembre 2011
GAUCHER Laurent et MOIZAN Caroline	17 Septembre 2011
FELTEN Luc et CHABANCE Roxane	03 Décembre 2011



DECES

IZIMI Anne	10 Août 2011
SILVESTRE Cyril	09 Septembre 2011
TAVERNIER Maurice	05 Octobre 2011
BARNABE Yann	19 Octobre 2011
GOINEAU Didier	08 Décembre 2011



Collecte du tri sélectif

Vendredi 6 et 20 janvier 2012
Vendredi 3 et 17 février 2012



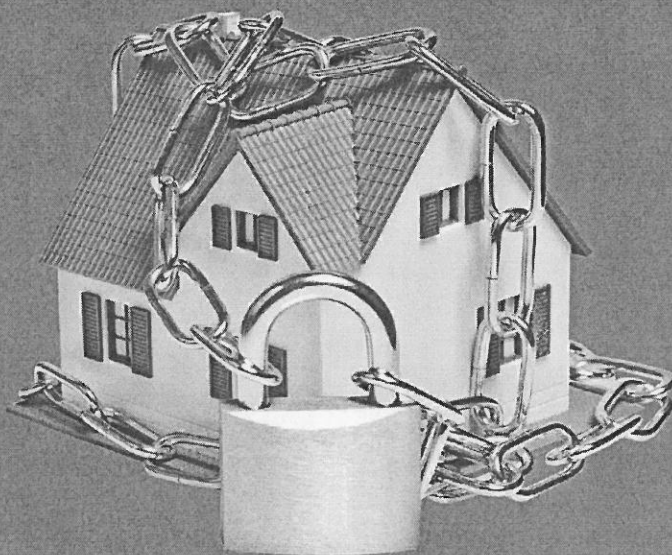
COMMISSARIAT DE
MONTEREAU Ville basse
01-64-69-39-30



COMMISSARIAT DE
MONTEREAU Surville
01-60-57-59-20

**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**

**LA
SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS**



OPÉRATION TRANQUILLITÉ TOUTES LES VACANCES

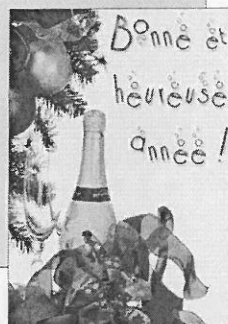
Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.



Le CAMION de L'EMPLOI passera prochainement
à SAINT-GERMAIN-LAVAL :

Il est momentanément indisponible

Parking du CENTRE COMMERCIAL



Mairie de Saint-Germain-Laval

I, Rue de Verdun
77130 Saint-Germain-Laval

Téléphone : 01 64 32 10 62 / Télécopie : 01 64 32 90 69

Messagerie : mairie.st-germain-laval77@laposte.net

Site internet : www.saint-germain-laval.fr

S.C.I POPINCOURT

Z.A.C CHARLOTTE -

MERLANGE

SAINT-GERMAIN-LAVAL

LOCAUX POUR

ARTISANS

OU ENTREPOT

350 m² et 700 m²

avec bureaux

Chauffage, sanitaires -

refait à neuf

CONTACT

René CAVILLIER - 06 11 07 78 90

AB_CP



Plomberie Chauffage
Energies Nouvelles
Création Rénovation



BELKHEIRI
Abdel

01.60.96.58.20

06.88.59.23.24

abdel.belkheiri@wanadoo.fr

27. Rue des Louvières
77130 St Germain Laval



Ets JANINET

Menuiserie Bois, Alu et P.V.C.
Miroiterie - Agencement de Magasins

1, rue du Château de Bicêtre
Gardeloup
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Tel : 01.60.96.10.35

Atelier de la Fontaine Froide

3, rue de la Fontaine Froide

77130 St Germain Laval



bijoux



menbles de poupée

bois décorés

site : perso.orange.fr/la-fontaine-froide/

mail : la-fontaine-froide@orange.fr

tél : 01 60 96 64 54